

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18451 - 72ÈME ANNÉE

La Réunion face à la concurrence des pays voisins

Paul Vergès : « APE : toujours une très grande opacité »

Paul Vergès a écrit au secrétaire d'État aux Affaires européennes au sujet des Accords de partenariat économique qui prévoient une libéralisation des échanges entre les départements d'outre-mer, dont La Réunion, et leurs voisins. A la question « quel est l'avenir de l'économie de La Réunion, face aux importations de produits européens et de ceux fabriqués chez ses voisins, et à un coût défiant toute concurrence ? », la réponse du membre du gouvernement est bien évasive ce qui nourrit les inquiétudes. Dans un communiqué publié hier, Paul Vergès précise le contenu des échanges.



Le secrétaire d'État indique notamment en substance qu'avec les APE, La Réunion pourrait exporter de la canne à sucre vers Maurice. Difficile à croire...

Le Sénateur Paul Vergès a écrit au Secrétaire d'Etat chargé des Affaires Européennes, Harlem Désir, sur la question des Accords de Partenariat Economique (APE). Le groupe CRC, dans lequel siège le Sénateur Vergès, a également interpellé le Secrétaire d'Etat sur cette question.

La réponse du Secrétaire d'Etat – tant au courrier que lors du débat – n'apporte aucune réponse concrète.

La principale question est celle-ci : « quel est l'avenir de l'économie de La Réunion, face aux importations de produits européens et de ceux fabriqués chez ses voisins, et à un coût défiant toute concurrence ? ».

Donc, clairement, quel est le contenu des accords déjà signés, et ceux qui sont en passe de l'être. La réponse de Harlem Désir fait état de « certaines lignes tarifaires correspondant à des produits sensibles », qui ne seront pas libéralisées immédiatement. Quelles

sont ces lignes tarifaires ? Aucune réponse, pas plus dans le courrier que dans l'intervention orale. Pourtant, c'est bien là le cœur du problème.

Concernant la concertation, l'annonce de Harlem Désir est surprenante : en effet, il affirme que le gouvernement va continuer « à travailler en étroite concertation avec les Régions et Départements d'outre-mer dans le cadre des négociations commerciales impliquant la zone océan Indien ».

De deux choses l'une : soit le gouvernement exagère quant aux modalités de concertation mises en place avec les collectivités réunionnaises ; soit celles-ci n'ont pas partagé les informations avec les élus et la population.

Enfin, dans la réponse orale, le Secrétaire d'Etat affirme même que « ces accords peuvent leur être bénéfiques, ils pourraient exporter une partie de leur production, notamment de canne et de banane, vers les pays Afrique Caraïbe Pacifique ».

L'avenir économique de La Réunion passerait donc par une exportation de cannes vers Maurice... On ne peut qu'être profondément dubitatif.

Mobilisation du 23 juin

PCR : «Le gouvernement cède et finit par autoriser la manifestation contre la loi Travail»

Hier matin, la préfecture de police avait décidé d'interdire la manifestation des syndicats prévue aujourd'hui à Paris. La mobilisation des syndicats avait permis d'obtenir le rétablissement du droit de manifester. Dans un communiqué publié hier, le PCR a salué cette victoire des jeunes et des travailleurs.

Suite aux protestations des syndicats et de certains partis politiques, le gouvernement est revenu sur sa décision aussi incompréhensible qu'ahurissante d'interdire la manifestation de demain jeudi 23 juin à Paris contre la loi El Khomri.

C'est une victoire de l'esprit des revendications sociales et sociétales, de la protection des acquis sociaux, de la défense des plus opprimés.

Le Parti Communiste Réunionnais confirme son soutien aux manifestations organisées par les syndicats contre cette loi dite « Travail », notamment à La Réunion.

Auparavant, le Parti communiste réunionnais avait condamné la décision d'interdire la manifestation prévue aujourd'hui à Paris contre la loi El Khomri.

Le préfet de police de Paris, sous l'autorité directe du Ministre de l'Intérieur, a décidé d'interdire la manifestation de l'intersyndicale contre la loi El Khomri, prévue demain, jeudi 23 juin 2016.

Après les cadeaux offerts au patronat et à la grande finance, après la remise en cause des acquis sociaux, après les attaques portées au droit du travail et à la représentation syn-

dicale, après avoir muselé le débat parlementaire par l'usage du 49.3, voilà que le gouvernement socialiste censure la liberté de manifestation !

Le Parti Communiste Réunionnais dénonce cette atteinte à la liberté d'expression. Il est peu de référence dans l'histoire de France où l'idéologie de Gauche aura connu autant de régression que sous cette mandature présidentielle. Cela justifie et amplifie le soutien du PCR et de ses militants aux manifestations et aux combats syndicaux contre cette loi dite « Travail ».

Le gouvernement a dû reculer face à la mobilisation, les syndicats obtiennent le rétablissement du droit de manifester

La manifestation du 23 juin aura lieu à Paris

La manifestation aujourd'hui contre la loi El Khomri aura bien lieu à Paris. Face à la mobilisation contre l'interdiction décidée quelques heures plus tôt, le gouvernement a reculé. L'Intersyndicale CGT-FO-FSU-Solidaires-UNEF-UNL-FIDL a obtenu le rétablissement du droit de manifester, une des libertés fondamentales de la démocratie.

Suite à l'annonce hier matin par la préfecture de police de l'interdiction de la manifestation du 23 juin à Paris, les responsables de l'Intersyndicale ont demandé à être reçu rapidement par le ministre de l'Intérieur.

À la suite de cette rencontre, les responsables des organisations syndicales ont tenu à 12h30 une conférence de presse. Ils ont annoncé avoir obtenu le rétablissement du droit de manifester à Paris.

« Les organisations syndicales et de jeunesse ont obtenu le droit de manifester à Paris le 23 juin sur un parcours proposé par le ministre de

l'Intérieur, ainsi que l'autorisation de manifester le 28 juin selon des modalités à discuter avec la préfecture », a dit Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT à l'issue d'une réunion de l'intersyndicale (FO, CGT, FSU, Solidaires, Unef, Unl, Fidl).

Le dirigeant de la CGT a indiqué que la manifestation contre la loi travail jeudi est autorisée à Paris selon un « parcours proposé » par le ministre de l'Intérieur. Il fera un aller-retour avec comme point de départ la place de la Bastille. Le parcours fera un peu plus de 1,5 kilomètre.

L'annonce de l'interdiction de la

manifestation avait suscité un large mouvement de protestation, allant au-delà des organisations syndicales visées par cette mesure attentatoire aux libertés. Les syndicats favorables à la loi El Khomri avait fait part de leur opposition à cette décision, ainsi que des députés du Parti socialiste.

Les travailleurs et les jeunes ont gagné une bataille : ils auront le droit de s'exprimer à Paris.

Édito

Rendre un hommage concret à M. Wu Jianmin

J'écrivais, hier, que «M. Wu Jianmin nous laisse une grande leçon d'humilité : La Réunion doit continuer à valoriser ses acquis et ses avancées sur le plan international». En effet, sa disparition met en lumière la politique volontariste d'ouverture sur le monde, mise en œuvre sous la présidence régionale de Paul Vergès.

A cause de cet accident, d'un seul coup, la ville de Wu Han a été placée sous les feux des projecteurs. Pourtant, d'un point de vue de la coopération franco-chinoise, c'est la référence historique. Elle date du temps de De Gaulle, Mao et Chou En-lai. Wu Han est la capitale d'une province de 65 millions d'habitants, soit l'équivalent de la population française. Mais, la ville proprement dite, proche de 10 millions d'habitants, est qualifiée de ville la plus francophile de Chine. En témoigne la présence de plus d'une vingtaine d'établissements supérieurs français, 3 écoles primaires et secondaires françaises déjà saturées. L'Université de Wu Han délivre des formations doctorales en français.

Le gouvernement chinois qui cherche à diversifier ses modèles urbains a gratifié cette ville intérieure d'un niveau supérieur de développement durable. De nombreuses sociétés françaises y participent. Aujourd'hui, son positionnement à l'international est porté par la "Vallée Optique", où la tentation d'égaler la "Silicon Valley" de la Californie.

En 2005, le Conseil Régional de La Réunion a été invité à participer au "Séminaire économique de Wu Han". Une quarantaine de Collectivités et Etablissements publics Français avaient répondu positivement. Conduite par Pierre Vergès, la délégation avait découvert un potentiel exceptionnel de coopération marquée par la concentration des 2 tiers des investissements français en Chine. La délégation en profita pour exposer les ambitions réunionnaises en matière d'énergie et de transport. L'autonomie énergétique et le Tram-train avaient fortement intéressé les participants. Au moment de la clôture de cette première rencontre, il fut proposé de tenir un prochain séminaire de la coopération France-Chine, à La Réunion.

La Réunion avait la particularité de présenter des initiatives qu'elle venait d'encourager dans la région toute proche.

L'Association Solidarité Chine-Réunion avait lancé une souscription pour venir en aide aux millions de victimes des inondations du fleuve Yantsé, en 1998. Une somme de 800 000 francs avaient été collectée dont 200 000 du Conseil Régional. Cela a permis la construction de 2 écoles "ESPOIR" à JIN De Zhen qui portent le nom de "Ile de La Réunion". Elles peuvent accueillir près de 500 enfants chacune. Elles avaient été inaugurées par MM. François Fock Yee et Chu Fu Shiang, récemment décédé. Ce résultat est exemplaire de l'esprit de Solidarité et de l'Amitié qui relie plusieurs générations. Un "Arbre de la Solidarité" fut planté par la délégation du Conseil Régional et celle de l'Association, ainsi que par les autorités chinoises locales. La communauté éducative était très enchantée. En 2007, elle a fait déplacer à Tianjin une délégation d'enfants pour venir saluer affectueusement le Président de Région au moment de la signature des accords de coopération avec les autorités de la ville.

L'Ecole des Beaux Arts du Port avait initié une coopération avec JIN De Zhen, la capitale historique de la céramique. Des jeunes Réunionnais étaient en stage. La délégation a visité leurs œuvres et discuté avec les autorités politiques et éducatives.

Voilà pourquoi nous écrivons que La Réunion doit continuer à valoriser ses acquis et ses avancées sur le plan international. Par exemple, l'Université de La Réunion devrait pouvoir accueillir les Etudiants de Wu Han, aspirants au doctorat en langue française. De jeunes volontaires pourraient donner des cours en Français dans les 2 écoles "Ile de La Réunion", selon des modalités définies avec l'Association Solidarité Réunion-Chine. Des jumelages d'écoles peuvent être réalisés avec ces 2 écoles. Peut-être qu'une délégation d'enfants pourraient venir à La Réunion, question de visualiser le nom de leur établissement. Il y a longtemps que le Rectorat aurait dû ajouter ces 2 écoles à son effectif. Rendre un hommage concret à M. Wu Jianmin : des idées ne manquent pas.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Observations du Conseil économique, social et environnemental régional sur le rapport Lurel

Egalité réelle : le CESER déplore la poursuite des mêmes politiques

Le Bureau du Conseil économique, social et économique régional de La Réunion a adopté le 16 juin dernier un document faisant état de ses commentaires et propositions sur les 35 recommandations du rapport Lurel, qui sert de base au projet de loi de programme pour l'outre-mer. Chacune des 35 recommandations est étudiée, et le ton des observations est bien souvent critique. Voici une synthèse de ces commentaires.

Le CESER constate que l'auteur du rapport note un « essoufflement du modèle économique ultramarin » et par conséquent « la nécessité d'inventer un nouveau modèle de développement pour les outre-mer ».

Or, force est de constater que les mesures préconisées s'inscrivent, pour nombre d'entre elles, dans la continuité des politiques jusqu'ici conduites par les gouvernements successifs, avec les résultats que le rapporteur lui-même souligne et que chacun s'accorde à reconnaître.

Les axes proposés, pour prioritaires qu'ils soient, ne suffiront pas à construire un « modèle de développement pour les outre-mer » réellement novateur. Ce modèle ne peut être créé que par les acteurs ultramarins, chacun pour ce qui les concerne, à l'échelle de chaque territoire singulier, en toute responsabilité, dans une vision partagée avec l'Etat. Et c'est sur la base de ce projet de territoire, qu'il convient de déterminer, en accord avec les parties prenantes, l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour sa réalisation.

Par ailleurs, les membres du CESER, perçoivent ce rapport plus comme une réponse budgétaire et comptable à des problématiques persistantes encore, 70 ans après la départementalisation, que comme une véritable ambition nationale pour les territoires ultramarins.

« Accélérateur de désengagement financier de l'Etat »

Une réponse budgétaire et comptable qui n'en est pas vraiment une, comme ont pu le souligner les membres des Commissions sectorielles et qui caractérisent ce rapport comme « un véritable accélérateur de désengagement financier de l'Etat » dans la mesure où il est demandé aux dominiens de financer eux-mêmes leur égalité réelle. En effet, qu'il s'agisse de l'alignement et de l'augmentation du taux de TVA, de l'instauration d'une TVA investissement, de la réduction de l'abattement fiscal, de la révision de la sur-rémunération, de la suppression de l'index de correction spécifique, etc., l'ensemble des moyens envisagés pour financer les plans de convergence consistent à dégager de nouvelles ressources sur les ménages ultramarins et se traduisent par une réduction des flux monétaires de l'Hexagone vers les DOM.

En outre la durée de mise en œuvre de ce plan interpelle et la question est posée de savoir s'il faut encore attendre plus de vingt ans pour obtenir l'égalité réelle. Le CESER émet des doutes quant au caractère improbable de l'échéance fixée, dans la mesure où la déclinaison des plans de convergence subira inévitablement les aléas des changements de majorité politique et de programmes à tous les niveaux

d'élections.

Enfin, sur la forme, au regard de l'ordonnancement des 35 recommandations du rapport, les membres du CESER s'interrogent la priorisation du niveau d'urgence dans la mise en œuvre des mesures. Quelles sont celles qui relèvent du moyen terme et quelles sont celles qui relèvent du long terme ? Ainsi l'urgence sociale (recommandation 22) serait-elle moins prioritaire que la nécessité de faire rayonner les outre-mer et de les rendre plus attractifs aux investisseurs (recommandation 4) ? Une classification des axes et propositions selon le degré d'urgence aurait eu le mérite de conférer une plus grande lisibilité dans le calendrier d'exécution des actions à mener.

C'en est trope

Dernier amour

Les souvenirs de lecteur, c'est un peu comme des ailes de papillons, vous essayez de les saisir et les couleurs s'en vont. Avec la poudre qui reste sur les doigts. Et vous sentez combien il est nécessaire d'y revenir, d'ouvrir le vieux livre presque aussi âgé que vous, oublié sur l'étagère, pour que la fleur enclose se rouvre, elle aussi, libérant ses parfums d'alose, de thym vert et d'ail sauvage.

La voix du passé vous remonte alors à la gorge, vous l'entendez, celle de votre grand-tante qui vous disait jadis : « Parlez aux morts, cela leur fait du bien ».

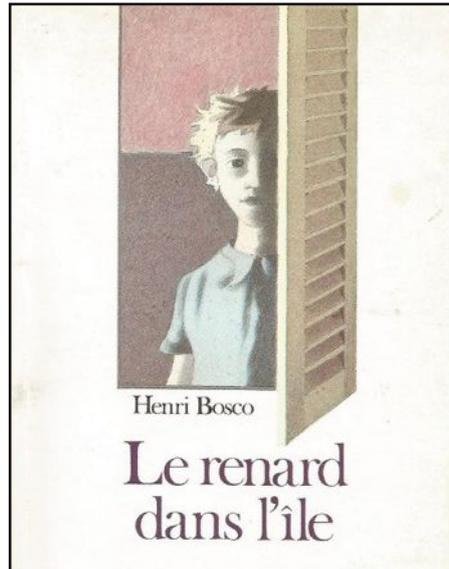
Parler aux morts, oui ; c'est cela le travail du rêve.

Le lecteur s'enfonce dans le roman de l'enfance, comme dans un bois épais qui n'aurait pas de chemin. Mais pour mieux en saisir la portée (ainsi parle-t-on d'un fusil), autant faudrait-il en fouiller les ravins, monter au grenier, ouvrir les vieilles malles : aller chercher Bachelard dans Henri Bosco.

Tante Martine en sait quelque chose : ce n'est pas le premier amour qui compte le plus. On est si bête alors. Tellement... en recherche d'âme, comme le renard blanc, à défaut de soi-même de sorte qu'il ne nous est pas possible de goûter pleinement au Miel de l'amour. Tante Martine ne l'ignore pas : c'est le dernier amour, celui qui signe l'existence, qui compte le plus. C'est le seul qui compte - celui qui réalise l'accord non pas avec celui qu'on a été, qui fut tellement à déterminer, embryonnaire, mais qui prolonge la somme qui fait ce que nous sommes. La vieille dame le dit si bien : les songes se jouent dans la matière des choses. Certes il y a le déchirement des paroles volées qui ne nous étaient pas destinées, le gris de la résignation (Un Palais de justice ? Comment ils peuvent vivre là-bas : même un chien n'y survivrait pas... C'est gris, tout est gris, les âmes aussi : elles prennent la couleur des sentiments qui y règnent). Oui, il y a dans ce monde décrit la pauvreté, la résignation, et la méfiance, cet antique sentiment, que nous avons trop vite délaissé parce qu'il ressemblait trop au ressentiment. Cette méfiance des Anciens qui a pour nom aussi la prudence et qui faisait qu'on écoutait plus qu'on ne parlait, qu'on observait plus qu'on ne se montrait. C'était celle des taiseux, des sages.

Une prudence tirée de la nuit, de la campagne, de la sauvagerie des bois, de la solitude même perdus.

C'est le bon sens contre le cœur : barre et tanque à la porte du cœur. Et pour cela Tante Martine se poste en sentinelle de l'ombre, elle est la gardienne des ombres, dans un pays envahi de ténèbres et de silences : « Qui parle du balai fait venir le balai ». Méfions-nous de l'âne qui mange le papillon avec l'herbe.



Le Renard dans l'île de Henri Bosco, en Folio junior.

« On ne trouve plus de lions ni de tigres dans le quartier où nous habitons depuis quarante ans... Du moins, on le dit... Mais, si l'on n'entend plus rugir ces bêtes sauvages, il y a toujours et partout, ici comme ailleurs croyez-moi, des monstres qu'on ne voit jamais, et contre lesquels il est bon de rester sur ses gardes... Toutes les dents qui cherchent à vous mordre ne sont pas des dents que l'on voit. Mais on les sent ! » Alors se profile la flamme blafarde du renard blanc dans la nuit. Une flamme qui n'éclaire pas, mais brûle ; qui ne réchauffe pas, mais aveugle.

Car le renard est l'animal de feu, de tous temps proche de la salamandre. Non pas du feu domestique, celui qu'on fourgonne, mais du feu sauvage, qui part avec le vent et qui revient en brûlure. « -Ils ont dû lui jouer un de ces tours pendables de Caraques qu'une bête ne pardonne pas, Tante Martine !... »

Elle en tombe d'accord, la bête cherche sa vengeance.

— Et maintenant, le tison du diable

lui brûle la peau ! Elle devient folle, rien ne lui fait peur ! Ce n'est plus un renard, c'est un feu follet !... »

Un renard qui flambe dans le noir que les garçons devinent : « Et la voix a repris cet accent inconnu, ce timbre impersonnel, qui m'ont tellement effrayé, quelques heures plus tôt. » Lié à la nuit, à la lune, à l'âme aussi, il est la lueur dans l'ombre qu'on ne peut chasser, vers lequel on est attiré, dans lequel on est prêt à s'enfoncer, comme dans une grotte. L'ombre qui tue les chemins par lesquels erre celui qui est responsable de ce que Martine appelle les « actes de l'ombre »

« Et si l'âme, tu ne la tues pas, lui, vit encore, et il te tourmente... Il n'y a rien de plus vindicatif, rien de plus malheureux... rien de plus dangereux aussi qu'une âme de renard tué, ça cherche un corps pour y revivre... Et même un corps d'homme ou de femme... »

Elle se signe.

—... Un corps d'enfant surtout.

Elle se signe une seconde fois. Et puis je l'entends qui murmure :

—... Un corps d'enfant qui aurait perdu la raison... »

Bosco sait faire venir lentement les choses, il va où le dictionnaire ne va plus.

Il y a l'errément du bien, comme il y a l'errément du mal, disait sentencieusement une vieille âme, et le roman comme l'auteur ont leur part d'ombre attachée. Les Caraques, ces arracheurs d'âmes, gitans contre terroir, le sauvage contre le domestique, le nomade contre le sédentaire, Abel contre Caïn, la crainte de l'étranger, au détriment de ce qui n'est pas soi : vieille malédiction aux yeux de feu dans l'âme nocturne, fantasmagories lunaires.

La nuit est quelquefois une lampe : elle nous laisse apercevoir ce que nous ne devrions pas, et nous nous surprénons à endosser l'habit de Bargabot, le braconnier, ce chasseur d'ombres, pour les repousser toujours plus loin.

Jean-Baptiste Kiya

À Anne-Lise.

Oté

Olli : In pti kar dsi in l'inprimant troi d ? Sa lé bon a savoir sa !

Kansréti pou pa mor kouyon

Zot i koné Olli ? Na poin sa La Rényon mé sa i égzis pou vréman. Sé in pti kar douz plas intélizan. Kosa li gingn fèr ? Li gingn transport de moun, koz avèk lo pasazé pou dir ousa i sava, ousa i arète. Mèm talèr li sar kapab rézèrv in plas pou ou selon l'androi ou i rès : donkolor va vni roda ou dovan out ort épi va transport aou ziska l'androi ou i sava. Biensir san shofèr !

Mi san déza in pé l'aprè mazine Justin i déblok ! Tro rogard la télé, la pa in bon afèr ! Mé astèr, si mi di azot la suit, moin lé sir é sèrtin zot va di Justin lé fou, i fo amar ali pou mète ali l'azil si nana ankòr.

Pars ala la suit :

D'aprè sak moin la lir in gran sosyé té i apèl IBM épi in sosyété i fabrik l'oto la fé lo prozé olli : in pti bis i marsh avèk kouran ou i fabrik avèk in l'inprimant 3d dann n'inport kèl l'androi ou i l é dsi la tèr avèk lo matèryèl k'i fo pou sa épi ou la ashtë la pèrmisyon avè lo fabrikèr.

A tou lé kou sa in n'afèr lé bon a savoir, konmsa konm di lo kont, ni mor pa kouyon.

Justin

« Min gosh, min droit ! » - In kozman po la rout

Mi sipoz zot i koné lo provèrb bann fransé i di « Donan, donan ! » é ni konpran bien kosa sa i é dir. Sa i vé dir, mi donn aou in n'afèr é ou i rodone amoin in n'ot afèr. Sinonsa mi donn aou in marshandiz, ou i donn amoin l'arzan k'i koréspon san atann domin, tout-suit pou tout-suit. Bin figir azot kan ni di « min gosh, min droit » sé lo mèm z'afèr. Lo kontrèr d'sa i pé z'ète : « Mi poz zéro, mi artien tout ! ». Sa i vé dir mi pran mé mi pèy pa é sa la pa in bon manyèr pou agir pars si ou la trap in moun in foi, ou i trap-ar pa li dé. Pars proshènn foi kan li oi ou i ariv, li ramas son kékshoz. Bon kont i fé bon z'ami, mé mové kont i fé solman mové z'ènni. Alé ! Ni retrouv pli d'van !